

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE de SAINTE SABINE SUR LONGEVE
Mardi 17 juin 2025

Personnes présentes :

- Mmes Gevresse et Rigot représentantes des parents d'élèves
- M Fouchard, maire de la commune
- M Sénégon, conseiller municipal
- Mmes Bolival, Jardin, Jupin, Lambert, enseignantes
- Mme Geslin, directrice

Personnes excusées :

- Mmes Charron, Cottureau et Potier, représentantes des parents d'élèves
- Mme Regnaud, conseillère municipale

Début à 18h.

I Coopérative scolaire.

- La coopérative scolaire s'élève à 9 700€ en cette fin d'année scolaire sachant qu'il reste les transports des différentes sorties scolaires à payer.

Les dépenses comprennent les assurances, les services bancaires, la cotisation OCCE, les charges exceptionnelles (logiciel, affranchissement, jeux de cour, tissu, goûters), les activités éducatives (transports, visites / ateliers lors des sorties scolaires, séjour scolaire, livres).

Les aides financières pour la coopérative proviennent de la vente des photos (524€), de la participation des familles (participation à la coopérative en début d'année et pour le séjour au Lude)(4680€), le don de l'APE (10 000€) et la subvention exceptionnelle de la mairie pour le séjour au Lude (1 000€).

- Le budget alloué par la mairie est de 4500€. Il permet l'achat des fournitures scolaires, les fichiers et les manuels scolaires, les jeux pédagogiques, le matériel d'EPS et le papier pour le photocopieur.

- Le conseil d'école a voté le montant de la participation à la coopérative scolaire de l'année prochaine (2025-2026).

1 enfant scolarisé : 12 euros, 2 enfants scolarisés : 20 euros, 3 enfants scolarisés et plus : 28 euros

Les montants proposés restent inchangés aux années précédentes.

Le conseil d'école accepte cette proposition.

II Prévision d'organisation pédagogique et répartition pour la rentrée scolaire 2025.

- **La répartition des élèves est donnée sous réserve de modifications si des changements d'effectifs apparaissent.**

Actuellement, 84 élèves sont inscrits pour la rentrée.

La répartition prévue à la rentrée est la suivante :

8 PS + 13 MS = 21 PS – MS avec Mme Jardin

10 GS + 7 CE1 = 17 GS – CE1 avec Mme Bolival

15 CP + 8 CE2 = 23 CP – CE2 avec Mme Jupin

15 CM1 + 8 CM2 = 23 CM1 – CM2 avec Mme Geslin

- Mme Lambert sera affectée sur une autre école à la rentrée prochaine. La personne qui assurera la décharge de direction n'est pas encore connue.

- La liste des fournitures scolaires sera donnée avant les vacances scolaires. L'achat des fichiers est pris en charge par l'école.
- Les livrets scolaires seront remis aux familles dans la semaine du 24 juin.
- Chaque élève de CM2 possédera, *L'Odyssee*, d'Homère dans le cadre de l'opération « Un livre pour les vacances ». Le ministère permet à tous les écoliers de CM2 de quitter l'école primaire avec un livre à lire pendant l'été. Les élèves peuvent partager le plaisir de lire avec leur famille. Le livre sera introduit en classe.
- **Validation du projet d'école septembre 2024 – juin 2030.** Les grands axes du projet d'école ont été expliqués :
 - éléments d'appui
 - les apprentissages, le suivi des élèves et l'enseignement
 - bien-être de l'élève et climat scolaire
- Mise en place des nouveaux programmes à la rentrée 2025. Ils seront expliqués lors des réunions de rentrée en septembre.
- **Une initiation à l'allemand** a été proposée aux élèves de CM1-CM2 en mai. La professeure d'allemand du collège de Ste Jamme est venue dans la classe des CM1-CM2 réaliser une séance.

III Projets et activités au sein de l'école.

- **Les cours de natation à la piscine de Coulaines** seront reconduits l'année scolaire. Une nouvelle organisation est proposée aux écoles. Dans le but de rapprocher les séances, la période s'étendra sur 4 à 5 semaines avec 2 séances de piscine par semaine. La répartition des élèves en septembre 2025 et le budget accordé par la mairie détermineront les niveaux qui se rendront à la piscine.
- **La séance de sensibilisation au sport adapté** au city stade de la commune est reportée à l'année scolaire prochaine pour les élèves de CM1-CM2.
- L'école a participé à une rencontre sportive organisée par le conseiller pédagogique EPS :
 - PS-MS et GS-CP : **danse contemporaine** le lundi 19 mai à La Bazoge.
- Le mardi après-midi 29 avril, les CE1-CE2 et CM1-CM2 ont participé au terrain de loisirs **à des activités autour du vélo** avec l'aide de M Le Berre, conseiller pédagogique.
- **Les 4 classes ont participé au projet d'arts visuels proposé par la circonscription : « Portes et fenêtres... Que d'ouvertures... culturelles ! ».** En découvrant le patrimoine de la commune et ses paysages, les élèves ont réalisé des panneaux qui ont été exposés dans la commune de Neuville avant l'exposition prévue au moment du comice. Il s'agit de réalisations collectives.
- Les PS-MS-GS et CP se sont rendus **au musée de la faïence et de la céramique de Malicorne** le vendredi 23 mai. Les élèves ont fait une visite du musée et ont participé à un atelier. Ils ont ramené une poterie.
- Les CE1-CE2-CM1-CM2 sont partis **en voyage scolaire au Lude** du mardi 3 juin au vendredi 6 juin 2025. Ils ont pu passer le SRAV (Savoir Rouler à Vélo), découvrir des activités sportives nouvelles (escrime, golf, tchoukball, rugby 2 secondes) et visiter le château du Lude et ses jardins. Ce projet a été réalisé en partenariat avec l'USEP.
- **La fête de l'école** se déroulera le dimanche 29 juin.
- L'école remercie l'APE. Les dons faits à l'école permettent une grande partie du financement des sorties scolaires. L'école remercie également la municipalité pour la subvention exceptionnelle attribuée pour le voyage scolaire.

VI Locaux et travaux.

Différents points concernant l'entretien et l'aménagement des locaux ont été abordés :

- La fermeture du portail bleu n'est pas satisfaisante. Un loquet supplémentaire a été installé mais cela reste une installation provisoire.
- L'installation des fils partant du portail bleu pourra être revue.
- La municipalité a décidé d'enlever la classe modulaire pendant les congés d'été. L'emplacement libre laissé sera goudronné et agrandira la cour. La pose de bancs est envisagée.
- Mise en place des poubelles de tri dans l'école. L'école souhaiterait recycler les crayons usagés et pots de colle.
- L'équipe enseignante sollicite la mairie pour envisager de rénover (peinture...) le hall et la salle des maîtres qui est un lieu d'accueil des familles lors des inscriptions et des réunions.
- La mairie dote l'école d'un kit PPMS. Dans chaque classe, sera installé un boîtier clignotant permettant d'alerter en cas d'intrusion ou en cas de risque majeur. L'alerte se fera grâce au signal lumineux et sonore. Ce dispositif viendra améliorer considérablement l'alerte.

Fin du conseil à 19h 20.